



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **29 mai 2024 à 19h00** - Date de convocation : **23 mai 2024**

Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**

Secrétaire de séance : **Monsieur Lionel LOCHON**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

Membres présents à la séance : Mmes, MM. MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, DESCHAMPS, INIGO, LE LAN-LE LUYER, LOCHON, MAGNAUDEIX, VAUZOU formant la majorité des membres en exercice

Membres absents excusés ayant donné pouvoirs : Mmes, MM. GILLET (pouvoir à M. MAINGUY), GLEIZES (pouvoir à Mme LE LAN-LE LUYER), GUION (pouvoir à Mme DESCHAMPS), WECKSTEIN (pouvoir à Mme ANDRIEUX)

**DELIBERATION N° 24/2024 – « AIRE DE LOISIRS MULTIMODALE » AUTORISATION
D'ENGAGEMENT D'UN CABINET GÉOMÈTRE POUR DÉLIMITATION DES LOTS DE
L'AIRE DE LOISIRS**

Afin de pouvoir délimiter les lots dédiés à chacune des activités, il est indispensable de pouvoir disposer de relevés de l'Aire de loisirs tels que documents topographiques et plans fixant la propriété foncière.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette opération.

Vote : Unanimité.

Le Maire, Pascal MAINGUY

